

## ----- Performances -----

### PRESENTATION DES PERFORMANCES

#### PERFORMANCE EN TERME DE DELAIS :

Il s'agit du délai global de conception et du délai de construction : la comparaison ci-après d'un processus "classique" et de notre processus dans un cadre expérimental (Cf. CMP) met en lumière un gain de délai important. Le point de départ du délai est la maîtrise totale du foncier par le maître d'ouvrage sur les plans de la propriété et de la technique (connaissance du sol et des pollutions, maîtrise de la préparation et de la viabilisation, ...)

- Processus "classique" délai 24 mois
- Processus proposé sur le mode conception-réalisation délai maîtrisé 20 mois

#### PERFORMANCES EN TERME DE COÛTS :

Ce concept a été décrit sous les formes suivantes

- Base de 4 plots collectifs R + 3 de 56 logements au total
- Typologie : 16 Type 2 (de 48.90 m<sup>2</sup>), 24 Type 3 (de 63.08 m<sup>2</sup>) et 16 Type 4 (de 75.97 m<sup>2</sup>).
  - **SHAB :** **3 512 m<sup>2</sup>**
  - SHON : 4 080 m<sup>2</sup>

## CQFD H2CO

o SHON minorée	3 800 m <sup>2</sup> (suivant article R 112-2 du C.U.)	
o SHOB :	5 866 m <sup>2</sup>	
o SHAB / SHON :		0.86
o <b>SHAB / SHON minorée :</b>		<b>0.92</b>
o S Vitrage/ SHAB :		0.11
o SHOB/SHAB :		1.67
o MI porteurs / planchers		0,23

Les **coûts de construction** ont été estimés en € HT / m<sup>2</sup> habitable en zone 2 (valeur Juillet 2009) hors infrastructures optionnelles et VRD :

o Base collectif de 4 x 14 logements =	<b>1.075</b>	€ HT / m <sup>2</sup> hab
--	--------------	---------------------------

A ces coûts de construction peuvent être ajoutés les **honoraires de maîtrise d'œuvre** ramenés en € HT / m<sup>2</sup> habitable pour les missions « Esquisse + APS + APD PC + PRO + VISA + DET + AOR » (valeur Juillet 2009) :

o Base collectif R + 3 de 4 x 14 logements =	<b>55</b>	€ HT / m <sup>2</sup> hab
--	-----------	---------------------------

## PERFORMANCES EN TERME ENERGETIQUE:

Le concept permet de répondre aux exigences du **Label BBC – Effinergie**.

Chaque projet fera l'objet d'un dimensionnement et d'une optimisation selon sa situation dans l'une des zones climatiques H1, H2 ou H3.

## QUALITE ENVIRONNEMENTALE

Sur le plan de la qualité environnementale nous avons confié à la Direction de l'Environnement d'Eiffage Construction le soin de faire des propositions concrètes qui ont été étudiées et validées par les contributeurs au projet qui sont en grande partie des hommes de terrain.

De plus, Eiffage Immobilier ayant mis en œuvre une démarche performante en matière de développement durable et de qualité environnementale, l'équipe s'est appuyée sur son expérience pour mettre en œuvre les conditions qui permettront d'engager la **certification Cerqual H et E (Profil A)** avec les futurs maîtres d'ouvrages.

La Direction des Achats a mis en place une politique ambitieuse en liaison avec l'ensemble des autres Directions en visant en particulier la connaissance accrue (aide à la décision) des **caractéristiques environnementales (Fiches de Déclaration Environnementales et Sanitaire) des produits et procédés**.